

Séance ordinaire du 6 juin 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 6 juin 2011 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Madame	Michelyne Bélair	Conseillère
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
	Monsieur	Denis Lacroix	Conseiller

Est absent : Monsieur André Patry Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2011-06-06-138

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

0-2 Adoption de l'ordre du jour

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2011

B- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011

C- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011

D- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mai 2011

0-4 Période de questions

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de mai 2011

0-6 Formation obligatoire pour les élus municipaux – Le comportement éthique

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2011
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mai 2011
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mai 2011
- 100-7 Arrérages de taxes au 31 décembre 2010 - Perception
- 100-8 Virement du surplus accumulé affecté au 31 décembre 2010
- 100-9 Inscription à clicSÉQR – Revenu Québec

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
 - A- Acquisition de fournitures (2 cartables) pour pratiques
 - B- Acquisition de vêtements – Pantalons, chemises et écussons
 - C- Essais annuels – Pompes (portatives et camion)
 - D- Test ULC des camions incendie – Citerne et service
 - E- Acquisition de deux appareils respiratoires
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser
- 200-3 Enseigne rurale 9-1-1

300	TRANSPORT
------------	------------------

- 300-1 Rapport des travaux exécutés en mai 2011
- 300-2 Rapport des travaux prévus en juin 2011
- 300-3 Confirmation d'embauche pour les postes de journalier
- 300-4 Fauchage des bords de chemins
- 300-5 Acquisition de fournitures – Outils
- 300-6 Contrat de balayage et nettoyage printanier

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
 - A- Acquisition d'un produit dégraissant
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
 - A- Mise à niveau des ouvrages d'eau potable
 - B- Réservoir à la station de pompage
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
 - A- Travaux exécutés au site des lagunes
- 400-4 Boîtes à ordures – Stationnement public au lac des Trente et un Milles
- 400-5 Réembauche du chargé de projet en environnement
- 400-6 Inspections des rives et atelier « Revitalise ta rive » »

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 CCU

- A- Demande d'ajout d'usage – Triplex – Zones V-103 et V-104
 - B- Exigence d'un dépôt monétaire – Nouvelle installation septique – Certificat de conformité
 - C- Demande d'ajout d'usage – Hébergement et restauration (c6) – Zone V-104
 - D- Exigence d'un certificat d'implantation – Nouveau bâtiment principal et nouveau bâtiment accessoire
 - E- Demande d'ajout d'usages – Commerces – Services routiers (c5) et de détail (c3) – Zone U-206
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mai 2011
- 600-3 Aménagement floraux et Fleurons du Québec
- 600-4 Demande de nomination d'un chemin privé – chemin Émile privé
- 600-5 Demande de contribution de la SAGE
- 600-6 Demande de contribution de l'Association du Grand Lac Rond – RSVL
- 600-7 Résultats du sondage relatif à la demande de changement de nom pour le chemin Patry Ouest
- 600-8 Rampe de mise à l'eau du lac des Trente-et-Un milles et borne fontaine sèche

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Travaux d'amélioration du Centre Quatre Saisons
- 700-2 Entretien du terrain de loisirs – Gazon
- 700-3 Festival de l'eau de Pâques – Rapport 2011
- 700-4 Festival du Village des traditions – Rapport 2010
- 700-5 Fête des bénévoles – Rapport 2011

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2011

M.B. 2011-06-06-139

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2011, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

B- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011

M.B. 2011-06-06-140

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2011, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

C- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011

Sujet reporté.

D- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mai 2011

Sujet reporté.

0-4 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Sujets discutés en séance extraordinaire
- Épandage de calcium
- Nouvelle entreprise
- Fauchage des bords de chemins

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de mai 2011

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de mai 2011.

0-6 Formation obligatoire pour les élus municipaux – Le comportement éthique

M.B. 2011-06-06-141

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'autoriser le maire et les six conseillers à participer à la formation obligatoire pour les élus municipaux, « Le comportement éthique ». Cette formation se tiendra en région cet automne et à l'hiver prochain. Cette dépense d'un montant total de 560\$ plus taxes sera imputée au poste « Formation et perfectionnement » (02-110-00-454).

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

Le rapport du suivi des procès-verbaux au 31 mai 2011 est déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2011

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de mai 2011

M.B. 2011-06-06-142

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de mai 2011 pour un montant total de 55373.10\$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 mai 2011

M.B. 2011-06-06-143

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 mai 2011 pour un montant de 27469.66\$ et d'autoriser les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Arrérages de taxes au 31 décembre 2010 - Perception

M.B. 2011-06-06-144

Considérant qu'au 31 décembre 2010, il existe des arrérages de taxes;

Considérant qu'une résolution est nécessaire si le conseil municipal veut autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à transmettre les arrérages de taxes en perception chez notre firme d'avocats;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à transmettre à notre procureur, Me Marie-Josée Beaulieu, de la firme Lapointe Beaulieu, avocats, les arrérages de taxes foncières au 31 décembre 2010 non payés en date de la présente et dont les montants sont supérieurs à cinquante (50) dollars et de lui donner le mandat de percevoir ces arrérages.

Adoptée à l'unanimité

100-8 Virement du surplus accumulé affecté au 31 décembre 2010

M.B. 2011-06-06-145

Considérant qu'au rapport financier au 31 décembre 2010, il existe un surplus accumulé affecté d'un montant de 8634\$;

Considérant que ce montant est relié à une réserve en ce qui concerne la clôture servant à protéger les équipements d'eau potable;

Considérant que la clôture autour du puits a été installée en 2008;

Considérant qu'au budget 2011, un montant avait été inscrit pour l'installation d'une barrière à la station d'eau potable;

Considérant que présentement la municipalité ne prévoit pas procéder à l'installation d'une nouvelle clôture pour les équipements d'eau potable;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de virer au surplus accumulé libre le montant de 8634\$ apparaissant au surplus accumulé affecté au rapport financier au 31 décembre 2010.

Adoptée à l'unanimité

100-9 Inscription à clicSÉQUR – Revenu Québec

M.B. 2011-06-06-146

Considérant que clicSÉQUR est un service d'authentification du gouvernement du Québec;

Considérant que ce service devra dorénavant être utilisé pour :

- Transmettre certains rapports au gouvernement du Québec
- Effectuer diverses transactions relatives au dossier de la municipalité;

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser la directrice générale à agir au nom de la municipalité de Bouchette dans ce dossier;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu :

- 1- Que la directrice générale, Claudia Lacroix (ci-après nommée la « représentante ») soit, et elle est par les présentes, autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Bouchette les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.
- 2- Que le ministre soit, et il est par les présentes, autorisé à communiquer à la représentante les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

A- Acquisition de fournitures (2 cartables) pour pratiques

M.B. 2011-06-06-147

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser le directeur du service incendie de procéder à l'acquisition de deux cartables qui seront utiles lors des pratiques du service incendie. Cette dépense au montant de 150\$ plus taxes sera imputée au poste « Pièces et accessoires » (02-220-00-640).

Adoptée à l'unanimité

B- Acquisition de vêtements – Pantalons, chemises et écussons

M.B. 2011-06-06-148

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'autoriser l'acquisition de 15 pantalons, 15 chemises à manches longues, 2 chemises à manches courtes pour les pompiers volontaires du service incendie de la municipalité. Il est de plus résolu que l'écusson devra être approuvé au préalable par les membres du conseil. Cette dépense d'une somme maximale de 1200\$ sera imputée au poste « Vêtements, chaussures » (02-220-00-650).

Adoptée à l'unanimité

C- Essais annuels – Pompes (portatives et camion)

M.B. 2011-06-06-149

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'autoriser la dépense relative aux essais annuels obligatoires sur les pompes, soit sur deux pompes portatives et celle sur le camion citerne. Cette dépense, d'un montant de 400\$ plus taxes, sera imputée au poste « Entretien réparation véhicules » (02-220-00-525) pour 300\$ plus taxes et « Entretien pièces et accessoires » (02-220-00-526) pour 100\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

D- Test ULC des camions incendie – Citerne et service

M.B. 2011-06-06-150

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser la dépense relative au test « ULC » sur les camions incendie, soit le camion citerne et le camion de service. Cette dépense, d'un montant de 1550\$ plus taxes et frais de déplacements, sera imputée au poste « Entretien réparations véhicules » (02-220-00-525).

Adoptée à l'unanimité

E- Acquisition de deux appareils respiratoires

M.B. 2011-06-06-151

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de procéder à l'acquisition de deux appareils respiratoires pour le service incendie. Cette dépense d'un montant de 8910\$ plus taxes sera imputée au poste « Immobilisations - Incendie » (03-600-00-000).

Adoptée à l'unanimité

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser

Dossier à suivre.

200-3 Enseigne rurale 9-1-1

Note au procès-verbal

La conseillère, Karo Poirier, est déléguée pour étudier et rapporter le résultat de son étude relativement à ce sujet.

300	TRANSPORT
------------	------------------

300-1 Rapport des travaux exécutés en mai 2011

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux exécutés durant le mois de mai 2011.

300-2 Rapport des travaux prévus en juin 2011

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux prévus durant le mois de juillet 2011.

A- Réfection de la clôture secteur Ferme-des-Six et Taillon

M.B. 2011-06-06-152

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'autoriser l'acquisition de clôture (poteaux et rouleau de broche) pour le secteur Ferme-des-Six et Taillon et ce, selon le mémo déposé par le directeur des travaux publics. Cette dépense, d'un montant de 4553\$ plus taxes, sera imputée au poste « Entretien réparation infrastructures » (02-320-00-521).

Adoptée à l'unanimité

300-3 Confirmation d'embauche pour les postes de journalier

M.B. 2011-06-06-153

Considérant la résolution M.B. 2011-04-06-093 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 6 avril 2011 mandatant la directrice générale pour compléter une demande de subvention salariale auprès d'Emploi-Québec;

Considérant la réponse positive reçue d'un représentant d'Emploi-Québec pour l'octroi d'au minimum de deux subventions salariales;

Considérant que dans ladite résolution, les personnes faisant partie du comité de sélection pour l'embauche des candidats pour ces postes, sont nommées;

Considérant que les membres du comité qui ont participé aux entrevues, soit la conseillère Michelyne Bélair, le directeur des travaux publics Stéphane

Patry et la directrice générale Claudia Lacroix, recommandent l'embauche de Michel Dufour pour combler un poste de journalier;

En conséquence, sur la proposition de Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de procéder à l'embauche de Michel Dufour comme journalier au sein de la municipalité de Bouchette pour une période maximale de 26 semaines à quarante heures par semaine et ce, au taux convenu. La date de début de l'emploi est fixée au 13 juin 2011. La dépense reliée à cet embauche sera imputée aux postes « Rémunération voirie » (02-320-10-141) et « Contribution employeur voirie » (02-320-10-222).

Adoptée à l'unanimité

300-4 Fauchage des bords de chemins

M.B. 2011-06-06-154

Considérant que les membres du conseil désirent procéder par appel d'offres pour octroyer le contrat de fauchage des bords de chemins;

Considérant l'ébauche de devis déposé par la directrice générale pour les travaux de fauchage des bords de chemins;

Considérant que les membres du conseil désirent octroyer un contrat d'une durée d'une année avec possibilité de renouvellement pour une deuxième année;

Considérant que les membres du conseil ont décidé de ne pas inscrire d'exigence dans le devis quant à la machinerie utilisée pour effectuer les travaux;

Considérant que dans le devis, il sera indiqué que les dates d'exécution de ce contrat seront du 20 juin 2011 au 15 juillet 2011;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres pour le fauchage des bords de chemins et ce, en utilisant l'ébauche déposée par la directrice générale et en y ajoutant les spécifications décrites précédemment.

Adoptée à l'unanimité

300-5 Acquisition de fournitures – Outils

M.B. 2011-06-06-155

Considérant que la municipalité ne possède pas d'outils pour effectuer certains travaux;

Considérant que jusqu'à présent le directeur des travaux publics a fourni les outils nécessaires, entre autres, lors des travaux d'aménagements du parc;

Considérant qu'il serait avantageux que la municipalité possède ses propres outils;

Considérant le mémo déposé par le directeur des travaux publics en ce qui concerne ses suggestions d'achats et ce, suite à une demande formulée par les membres du conseil municipal;

En conséquence, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de procéder aux achats d'outils et ce, tel que

recommandé par le directeur des travaux publics. La municipalité fera donc l'acquisition d'un banc de scie, d'une scie à onglet et d'une scie circulaire. La dépense reliée à ces achats, d'un montant approximatif de 995\$ plus taxes, sera imputée au poste « Fournitures » (02-320-00-640).

Adoptée à la majorité

Note au procès-verbal

Le conseiller Yvon Pelletier enregistre sa dissidence relativement à cette résolution.

300-6 Contrat de balayage et nettoyage printanier

M.B. 2011-06-06-156

Considérant le contrat #2011-03, contrat de nettoyage et balayage printanier, octroyé le 4 avril 2011;

Considérant que dans le devis, document faisant partie intégrante du contrat, une date limite pour l'exécution des travaux était indiquée;

Considérant que pour l'année 2011, la date limite indiquée dans le devis était le 15 mai 2011;

Considérant que dans le devis il est prévu qu'advenant le cas où de mauvaises conditions climatiques empêchent la réalisation complète des travaux avant la date limite fixée, un report de date limite pourrait être accordé et ce, par résolution adoptée par les membres du conseil;

Considérant que dans le devis, il est prévu qu'une pénalité de 50\$ par jour peut être imposée pour chaque jour excédent la date limite pour l'exécution du contrat, pénalité qui doit être approuvée par les membres du conseil;

Considérant que les travaux ont été complétés le 26 mai 2011;

Considérant que les conditions climatiques (neige et pluie) n'ont pas été favorables pour l'exécution de ce contrat;

Considérant la qualité du travail exécuté;

Considérant que le directeur des travaux publics, par voie de mémo à la directrice générale, a approuvé les travaux effectués;

En conséquence, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'autoriser la directrice générale à émettre le paiement à Monsieur Norbert Lefebvre pour le contrat de nettoyage et balayage printanier pour l'année 2011 au montant indiqué dans la soumission déposée, soit un montant de 9984\$ plus taxes pour un total de 11374.27\$

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

A- Acquisition d'un produit dégraisseur

M.B. 2011-06-06-157

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de procéder à l'achat d'un produit dégraisseur pour le réseau d'égout, produit qui atténuera le problème d'accumulation de graisse dans les conduites du réseau municipal. Cette dépense d'un montant de 350\$ plus taxes et frais de livraison sera imputée au poste « Entretien réparation réseau d'égout » (02-415-00-521).

Adoptée à l'unanimité

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

A- Mise à niveau des ouvrages d'eau potable

B- Réservoir à la station de pompage

Sujets reportés.

400-3 Écocentre et site des lagunes

A- Travaux exécutés au site des lagunes

Note au procès-verbal

Les travaux correctifs demandés sont complétés.

400-4 Boîtes à ordures – Stationnement public au lac des Trente et un Mille

Sujet reporté.

400-5 Réembauche du chargé de projet en environnement

M.B. 2011-06-06-158

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de procéder à la réembauche du chargé de projet en environnement, André Gravel, et ce, aux mêmes conditions que l'année dernière.

Adoptée à l'unanimité

400-6 Inspections des rives et atelier « Revitalise ta rive! »

Notes au procès-verbal

L'inspecteur régional procédera à l'inspection des berges autour du Grand Lac Rond sur le territoire de la Municipalité de Bouchette.

Un atelier d'information sur la revitalisation de la rive se tiendra à la salle municipale de Bouchette le samedi 11 juin 2011.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 CCU

A- Demande d'ajout d'usage – Triplex – Zones V-103 et V-104

M.B. 2011-06-06-159

Considérant la demande reçue de Pierre Riel, président de la société Majopial Ltée, et propriétaire de près de 100 hectares dans le secteur du lac des 31 milles;

Considérant que cette demande consiste à ajouter un nouvel usage pour la construction de semi-détaché de 3 unités de logement (triplex) dans le secteur du lac 31 milles, plus précisément sur les lots 10 et 11 du rang 6 dans le canton de Cameron;

Considérant que la propriété concernée par cette demande se situe dans les zones V103 et V104;

Considérant que cette demande aura pour effet d'augmenter la richesse foncière de la municipalité de Bouchette;

Considérant que les membres du conseil sont d'accord pour favoriser le développement de la municipalité de Bouchette;

Considérant que les développeurs se font rares;

Considérant que les membres du CCU ont procédé à l'étude de cette demande;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommandent aux membres du conseil municipal d'imposer certaines exigences pour ce type de construction, par exemple la grandeur des lots, la finition extérieure, exigences qui devront être définis;

Considérant que l'usage triplex devra être redéfini afin d'obtenir une définition compatible avec la zone villégiature;

Considérant que les membres du CCU recommandent aux membres du conseil municipal d'enclencher les procédures afin de modifier les règlements en vigueur et d'y autoriser l'usage triplex et ce, dans une nouvelle zone, zone qui sera créée à l'intérieur des zones V-103 et V-104;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'enclencher les procédures pour ajouter l'usage triplex, d'un nouveau type, dans une future zone à créer, zone qui sera définie à l'intérieur des zones V-103 et V-104.

Adoptée à la majorité

Note au procès-verbal

Le conseiller Gaston Lacroix enregistre sa dissidence relativement à cette résolution.

B- Exigence d'un dépôt monétaire – Nouvelle installation septique – Certificat de conformité

Note au procès-verbal

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de modifier le règlement régissant le coût des permis et certificats et ce, afin d'y inclure une exigence quant à un dépôt monétaire lors d'un permis d'installation septique et ce, jusqu'à la réception d'un certificat de conformité émis par le technologue ou l'ingénieur.

Avis de motion

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, annonce ce 6 juin 2011, qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine séance en vue d'adopter un règlement modifiant le règlement numéro 215, régissant les permis et certificats, afin d'y inclure une exigence relative à un dépôt monétaire pour certificat de conformité lors de l'émission du permis pour une nouvelle installation septique.

Yvon Pelletier
Conseiller, siège #3

Note au procès-verbal

Les membres du conseil sont d'accords à ce qu'une exception soit prévue à la réglementation advenant le cas où le champ septique est fait en automne et que le gazon n'est pas encore poussé.

C- Demande d'ajout d'usage – Hébergement et restauration (c6) – Zone V-104

Avis de motion

La conseillère au siège numéro 4, Karo Poirier, annonce ce 6 juin 2011, qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine séance en vue d'adopter un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 85 afin d'y ajouter l'usage c6 aux usages permis dans la zone V-104.

Karo Poirier
Conseillère, siège #4

D- Exigence d'un certificat d'implantation – Nouveau bâtiment principal et nouveau bâtiment accessoire

Avis de motion

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, annonce ce 6 juin 2011, qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine séance en vue de modifier la réglementation régissant les exigences à respecter avant l'émission d'un permis de construction afin d'ajouter l'obligation pour les propriétaires de fournir un certificat d'implantation pour la construction d'un bâtiment principal ou d'un bâtiment accessoire lorsque ledit bâtiment sera sur fondation ou pieux de ciment.

Yvon Pelletier
Conseiller, siège #3

E- Demande d'ajout d'usages – Commerces – Services routiers (c5) et de détail (c3) – Zone U-206

Avis de motion

Le conseiller au siège numéro 6, Denis Lacroix, annonce ce 6 juin 2011, qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine séance en vue d'adopter un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'exiger certains aménagements de terrain pour les bâtiments de nature commerciale situés en zone urbaine sur le territoire de la municipalité.

Denis Lacroix
Conseiller, siège #6

Avis de motion

Le conseiller au siège numéro 5, Gaston Lacroix, annonce ce 6 juin 2011, qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine séance en vue d'adopter un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 85 afin d'y ajouter les usage c3 et c6 aux usages permis dans la zone U-206.

Gaston Lacroix
Conseiller, siège #5

600-2Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mai 2011

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de mai 2011 sont déposées.

600-3Aménagement floraux et Fleurons du Québec

M.B. 2011-06-06-160

Considérant la résolution M.B. 2011-05-03-120 formant un comité pour le choix des aménagements floraux;

Considérant le choix effectué par les membres du comité;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'entériner le choix effectué et de débloquer une somme de 1500\$ pour les achats. La dépense reliée à ces achats sera imputée au poste « Aménagements et décoration » (02-702-90-699).

Adoptée à l'unanimité

600-4Demande de nomination d'un chemin privé – chemin Émile privé

M.B. 2011-06-06-161

Considérant la demande reçue de Monsieur Alain Raymond à l'effet de nommer un chemin déjà aménagé et ce, dans le secteur du Lac des Trente-et-Un milles;

Considérant que monsieur Raymond demande de nommer ce chemin, chemin Émile;

Considérant que le nom demandé est en l'honneur de son père décédé en 2007;

En conséquence, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'accepter la demande de monsieur Raymond et d'enclencher les procédures auprès de la Commission de la toponymie du Québec afin de nommer le chemin apparaissant au croquis déposé par Monsieur Raymond, chemin Émile, et que ce chemin garde le statut de chemin privé.

Adoptée à l'unanimité

600-5 Demande de contribution de la SAGE

M.B. 2011-06-06-162

Considérant la lettre déposée par le président de la « SAGE » demandant une contribution de 1000\$ pour le financement des activités de l'organisme ;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de participer au financement de l'organisme SAGE (Société d'aménagement et de gestion environnementale du bassin versant du lac des trente-et-un milles) pour l'année 2011 et ce, au montant de 1000\$. Cette dépense sera imputée au poste « Contribution SAGE » (02-690-00-970).

Adoptée à l'unanimité

600-6 Demande de contribution de l'Association du Grand Lac Rond – RSVL

M.B. 2011-06-06-163

Considérant la demande déposée par le président de l'Association du Grand Lac Rond à l'effet d'obtenir une aide financière suite à l'adhésion du Grand Lac Rond comme participant au Réseau de surveillance volontaire des lacs RSVL;

Considérant qu'avec cette adhésion, l'association procédera à des échantillons d'eau et obtiendra les analyses de laboratoire et ce, afin d'obtenir un aperçu de la qualité de l'eau du lac;

Considérant que la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau s'est engagée à couvrir la moitié de ces frais d'adhésion;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de verser la somme de 225\$ à l'Association du Grand Lac Rond. Cette dépense sera imputée au poste « Dons hygiène – Analyses d'eau » (02-495-00-340).

Adoptée à l'unanimité

600-7 Résultats du sondage relatif à la demande de changement de nom pour le chemin Patry Ouest

Note au procès-verbal

Suite au sondage effectué relatif à la demande de changement de nom, changement demandé par un propriétaire, aucun changement de nom ne sera effectué pour le chemin Patry Ouest privé.

600-8 Rampe de mise à l'eau du lac des trente-et-un milles et borne fontaine sèche

M.B. 2011-06-06-164

Considérant que Monsieur Pierre Riel, représentant la société Majopial Itée, désire effectuer des travaux à la rampe de mise à l'eau au lac des trente-et-un milles;

Considérant la résolution M.B. 2011-04-04-085 adoptée lors de la séance du 4 avril 2001;

Considérant qu'il est prévu dans l'entente signée entre les parties que ce partenaire obtienne l'accord de la municipalité pour tous travaux à être exécutés sur la propriété municipale;

Considérant que ces travaux nécessitent un certificat d'autorisation auprès du Gouvernement du Québec;

Considérant que la municipalité avait prévu procéder à l'installation d'une borne fontaine sèche près de la rampe de mise à l'eau;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser le demandeur représentant de la société Majopial Itée à déposer une demande d'autorisation et d'exécuter les travaux et ce, en conformité aux divers règlements municipaux et provinciaux et ce, selon les règles de l'art.

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Travaux d'amélioration du Centre Quatre Saisons

M.B. 2011-06-06-165

Considérant la rencontre tenue dernièrement au Centre Quatre Saisons, rencontre à laquelle participaient certains membres du conseil;

Considérant que suite à cette rencontre certains travaux ont été énumérés pour être exécutés à courte échéance;

Considérant qu'il a été convenu que lesdits travaux seront exécutés bénévolement par les élus et certains contribuables intéressés;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est convenu de débloquer une somme de 2000\$ pour procéder aux achats de matériaux nécessaires aux travaux prévus. Ces achats seront imputés au poste « Entretien infrastructures » (02-701-30-522).

Adoptée à l'unanimité

700-2 Entretien du terrain de loisirs – Gazon

M.B. 2011-06-06-166

Considérant que le tracteur à gazon obtenu du Comité des loisirs est défectueux;

Considérant que le terrain de loisirs n'est pas inclus dans le contrat de coupe de gazon;

Considérant le prix obtenu de l'entrepreneur responsable de la coupe du gazon pour la coupe de gazon au terrain de loisirs;

Considérant qu'il est plus avantageux pour la municipalité de procéder à l'acquisition d'un tracteur à gazon pour y effectuer la coupe du gazon au terrain de loisirs;

Considérant la recommandation déposée par le directeur des travaux publics et ce, suite à une demande formulée par les membres du conseil;

En conséquence, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de procéder à l'acquisition d'un tracteur à gazon auprès de « Anatole Gagnon et fils », tracteur de marque Club Cadet, équipé d'un moteur de 22HP, 2 cylindres et dont la largeur de coupe est de 50 pouces. Cette dépense au coût de 3230\$ plus taxes sera imputée au poste « Immobilisation » (03-600-00-000).

Adoptée à l'unanimité

700-3 Festival de l'eau de Pâques - Rapport 2011

M.B. 2011-06-06-167

Considérant la rapport déposé par la directrice générale en ce qui concerne la tenue du Festival de l'eau de Pâques et ce, pour la portion municipale seulement;

Considérant que la municipalité s'était engagée pour une somme de 300\$ pour l'organisation de cette fête;

Considérant qu'une somme de 89.75\$ n'a pas été utilisée;

Considérant que les organisateurs demandent que cette somme leur soit remis;

Considérant que les organisateurs veulent utiliser cette somme pour procéder à l'incorporation de leur association comme OSBL (Organisme sans but lucratif);

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de remettre la somme de 89.75\$ à un des membres responsables de cette association formée pour l'organisation du Festival de l'eau de Pâques.

Adoptée à l'unanimité

700-4 Festival du Village des traditions – Rapport 2010

Note au procès-verbal

Le rapport du Festival du Village des traditions, édition 2010 a été déposé par la directrice générale. Une somme de 571.08\$ est disponible pour l'organisation de l'édition 2011.

700-5 Fête des bénévoles – Rapport 2011

Sujet reporté.

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Glissière de sécurité – rue du Pont

Note au procès-verbal

La demande relative à l'installation d'une glissière de sécurité sur la rue du Pont est en exécution.

800-2 Demande d'autorisation – Bonnet Rouge Rafting inc.

M.B. 2011-06-06-168

Considérant la demande écrite reçue de Isabelle Gagnon représentante de l'entreprise « Bonnet Rouge Rafting inc. »;

Considérant que cette demande consiste à procéder à l'installation d'une pancarte à la sortie du pont de fer et ce, afin d'indiquer les directions pour se rendre vers son site d'activités;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'autoriser madame Gagnon à procéder temporairement à l'installation de sa pancarte pour le « Bonnet Rouge Rafting inc. » et ce, sur la propriété municipale, soit l'emprise du chemin Rivière-Gatineau Nord à la sortie du pont de fer.

Adoptée à l'unanimité

800-3 Seauvegarde Vallée-de-la-Gatineau

M.B. 2011-06-06-169

Considérant la création en 2009 d'un fonds de développement durable inter municipalités dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau;

Considérant que la municipalité de Bouchette a adhéré à ce fonds en 2009 et 2010;

Considérant que les membres du conseil sont satisfaits des actions posées par ce programme, formation des inspecteurs, subvention accordée pour des arbustes et des plans en vertu du programme de revégétalisation, etc.;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu que la municipalité de Bouchette adhère au fonds de développement durable inter municipalités dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2011 et ce, au montant de 3655\$. Cette dépense sera imputée au poste « Fonds verts » (02-470-00-429).

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées relativement aux sujets suivants :

- Camp de jour – Garderie locale
- Produit dégraisseur – répercussions environnementales
- Entrée problématique – chemin Charbonneau et Lesage
- Aménagements pour garage
- Chemin Gagnon - Problématique d'écoulement des eaux

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2001-06-06-170

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 22 h.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière